



Auto-école ROOKIE s.à.r.l.

Direction CORREIA André
16, Place de la Gare
L-1616 LUXEMBOURG

AUTO-ÉCOLE

Tél. : +352 40 40 41 Courriel : info@rookie.lu
www.rookie.lu


Courrier informatif*

Luxembourg

Objet : Règlement de la conduite accompagnée

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous soussignés l'auto-école ROOKIE s.à.r.l. vous transmettons ce document relatif à la réglementation pour la conduite accompagnée. Le véhicule doit se conformer aux critères suivants :

- Véhicule pour la catégorie B du permis de conduire ;
- 2 Rétroviseurs intérieurs facultatifs (*en vente dans nos locaux*) ;
- Signe  visible à l'arrière du véhicule (*en vente dans nos locaux*) ;

Règles applicables :

- L'accompagnateur est le conducteur responsable du véhicule ;
- L'accompagnateur doit être situé au siège passager avant ;
- L'accompagnateur doit fournir un rapport** d'évaluation ;
- L'accompagnateur doit être muni de ses documents de légitimation ;
 - o Permis de conduire ;
 - o Carte d'identité ;
 - o Certificat d'apprentissage du candidat ;
 - o Assurance à jour (*En cas de changement de véhicule, une nouvelle copie doit être remise*) ;
- Interdiction de conduite entre 23h00 – 06h00 ;
- Interdiction de conduite en dehors du Grand-duché du Luxembourg ;



Veuillez prendre en considération que toutes infractions au code de la route entraînent l'annulation de la conduite accompagnée. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

*Tous nos documents sont envoyés par voie électronique et se trouve sur notre site www.rookie.lu.

**Rapport de la conduite accompagnée. <https://snca.public.lu/fr/publications/publications-pdc/rapport-ca.html>